



**NATURE OCÉANE**  
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

## ARRÊTÉ N° III/2022

**Objet : Fermeture lotissement des Jardins du Bourg.**

**Le Maire de la Commune de LABENNE,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales articles L 2211 et suivants,

**Vu** le Code de la Route et de la voirie routière,

**Vu** le Code Pénal et l'article R 610-5,

**Vu** le déroulement du « Banana Festival »

**Considérant** qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité publique.

### ARRÊTE

#### Article 1:

Dans le cadre du Banana Festival la circulation sera interdite (sauf pour les riverains) au Lotissement des Jardins du Bourg du 05.08.22 12 h00 au 07.08.22 3h00.

#### Article 2:

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Capbreton.
- Monsieur le Directeur des Services Technique de Labenne.
- La Police Municipale de Labenne.
- Monsieur le Président du Banana Festival

Fait à Labenne, le 8 Juillet 2022,

Étant précisé que, conformément aux dispositions

de l'article R 42-1 du Code de Justice Administrative,

les voies de recours contre cet arrêté peuvent

être exercées dans un délai de 2 mois suivant

la présente notification devant

le Tribunal Administratif de PAU.

Le Maire,



Jean Luc DELPUECH